

LA GAZETTE

d'Hervilly-Montigny



(*)

Journal semestriel n° 8 - Février 2018

() Raymond Nottelet (1935-2014) est né à Roisel où il a vécu la plus grande partie de sa vie.*

Il a effectué sa carrière professionnelle chez Bonduelle pendant plusieurs dizaines d'années. Il est l'auteur de ce tableau représentant l'église d'Hervilly dont il avait rapidement repéré l'intérêt architectural. Passionné par la photographie, la peinture, la nature, il représenta principalement des éléments du patrimoine autour de Roisel et en Thiérache où il vécut quelques années : églises, vieilles fermes, paysages.

Il travaillait aussi bien à l'huile qu'à l'aquarelle. Il a laissé une soixantaine de tableaux tous empreints d'une grande sensibilité, celle d'un homme discret qui a refusé d'exposer ses œuvres pensant qu'elles ne pouvaient intéresser que lui et sa proche famille. Ce tableau a été offert à Annaïck VAUTIER dont il était le cousin.

SOMMAIRE

Page 2	Sommaire
Page 3	État civil
Page 4 à 10	Compte-rendu de réunion (août à janvier 2018)
Page 11 à 13	Association Hervilly-Montigny Loisirs
Page 14	Petit retour en arrière
Page 15	Effacement réseaux à Hervilly (2ème partie)
Page 16	Informations / Presse
Page 17 à 20	Concours Villes et Villages Fleuris / Maisons Fleuries
Page 21	SISCO Haute Somme
Page 22 à 23	Recettes d'hiver
Page 24	Jeux
Page 25	Solutions jeux

Vous possédez des documents relatifs à la commune (archives, historiques, journaux, photographies anciennes de sites, d'événements divers, etc.) et vous souhaitez en faire profiter vos concitoyens ?

Confiez-les à Gaëtan DODRÉ (6, rue de l'église à Hervilly) ou à la mairie ! Nous pourrons les faire paraître dans le journal semestriel et sur la page Facebook du village. Les documents vous seront rendus le jour même.

Le Conseil Municipal vous souhaite une très bonne année 2018.

ÉTAT CIVIL

Naissance

Julie HEUMEZ née le 8 février 2018

Mariage

Aucun entre août 2017 et janvier 2018

Décès

Aucun entre août et janvier 2018

LA VIE DE LA COMMUNE

Compte rendu n° 26

Réunion du jeudi 26 octobre 2017 à 18h30

Présents : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, M· Bonnel L
Mme Carlier·A, M· Mondot·S, Melle Trujillo A-S

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·

1) Compte rendu des délégués

Syndicat d'eau : Les travaux de remplacement de la canalisation d'eau ont débuté le 11/09/2017· Afin d'éviter les litiges, un état des lieux est réalisé par un huissier devant chaque habitation·

Les travaux se déroulent normalement, des réunions de chantier ont lieu chaque jeudi jusqu'à la fin des travaux·

SISCO : Modification du ramassage scolaire en raison des différents travaux (un décalage de 5 minutes est mis en place)· Un point est réalisé par M·JACQUET concernant les différentes embauches depuis la rentrée, le départ de Mme CHOIN, ainsi que le futurs départ en retraite de Mme KULAWIAK A· Reconduction du contrat de Melle MARION en tant que secrétaire du SISCO·

Classe de Mer / Classe de Neige : Les contrats et les discussions sont en cours avec un organisme pouvant accueillir 40 enfants·

Mercredi détente : Embauche de Mme Laurence VERDIERE afin d'encadrer les animations du mercredi matin· Des activités diverses et variées sont proposées aux enfants, pour rappel, le PASS est de 15 euros par enfant (vacances à vacances), dégressif suivant le nombre·

Noël : Un spectacle (projet) aura lieu pour les Maternelles et les Primaires du regroupement à la salle des fêtes de Roisel· Un livre sera également offert à tous les enfants· Un projet d'arbre de Noël est également en cours·

Centre aéré : Aucune charge n'est retenue contre les animateurs, un démenti est prévu ainsi qu'une réunion à la salle des fêtes de Roisel·

2) Point travaux effacement réseaux

Suite à la période estivale, les travaux d'effacement ont repris au cours du mois de septembre. A ce-jour, il ne reste que quelques liaisons rue de Bretagne et rue de Roisel. Au cours du mois de novembre l'entreprise EITF va installer les 14 candélabres dans les différentes rues.

3) Proposition convention effacement réseaux rue de la Dessous

Nous venons de recevoir le devis de la FDE pour le projet d'effacement du réseau électrique rue de la Dessous à Hervilly. En juillet 2015, pour cette même rue, la contribution de la commune était de 107 500 € (subvention de la FDE 55 %). Sur ce nouveau devis, la subvention de la FDE est de 75 % jusqu'au 31/12/2017, le contribution de la commune est désormais de 86 000 €. Cependant, nous remarquons une nette augmentation du coût des travaux concernant le réseau de communications électriques, un contact va être pris avec la FDE. Avant de signer cette convention, nous attendons la confirmation de la somme à percevoir chaque année concernant les éoliennes. Nous étudierons financièrement la faisabilité de ce projet en fonction de cette fiscalité.

4) Délibération modification statuts CCHS

Cette délibération concerne la loi dite MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et Affirmation des Métropoles), notamment les compétences obligatoires, optionnelles et facultatives.

Compétences obligatoires : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / Collecte et traitement des déchets...

Compétences optionnelles : protection et mise en valeur de l'environnement / Politique du logement et cadre de vie...

Compétences facultatives : Assainissement collectif...

Votée et acceptée à l'unanimité par les conseillers présents.

5) Délibération modification statuts accueil du mercredi (SISCO)

Afin d'officialiser le remplacement des TAP par le "mercredi détente" auprès de la perception, chaque commune du SISCO Haute Somme doit en délibérer.

Votée et acceptée à l'unanimité par les conseillers présents.

6) Achat décors illuminations de Noël

Proposition de M.DODRÉ pour l'acquisition de décors de Noël d'occasion d'une valeur de 70 € par décor via la SICAE de la Somme et du Cambrasis (prix neuf environ 600 €). Acceptée à l'unanimité par les conseillers présents.

7) Résultats "Villages et Maisons Fleuris"

Maisons Fleuries : Suite au passage du jury "Pays Haute Somme", plusieurs maisons de la commune ont retenu l'attention de la photographe et ont été proposées pour participer au concours. Résultat : Mme KULAWIAK Martine et Mr et Mme LOISEAUX sont lauréats de leur catégorie et sont directement présentés au concours départemental.

Concours Régional Villes et Villages Fleuris : Suite au passage du jury, nous conservons nos "deux fleurs". Cependant, la commune reçoit un avertissement car certains points sont à améliorer. Par exemple : la création d'une commission Fleurissement, mettre en valeur le patrimoine, ne plus utiliser les bâches Polyéthylène, pratiquer une taille moins stricte des arbustes...

Un courrier sera envoyé pour expliquer les problèmes rencontrés avant et après le passage du jury (travaux d'effacement réseau d'eau et électrique)

8) Organisation 11 novembre

Les habitants de la commune ainsi que le conseil municipal sont invités à la cérémonie qui se déroulera le samedi 11 novembre 2017 à 11h00 au monument aux morts. Un vin d'honneur aura lieu comme chaque année à la salle de motricité.

9) Organisation Noël - Valeurs des bons et colis

Arbre de Noël (samedi 16 décembre 2017) : Un spectacle sera offert par l'association Hervilly-Montigny Loisirs ainsi que la distribution de cadeaux offerts par la commune aux enfants présents.

En ce qui concerne les aînés de la commune, le colis de Noël ainsi que les bons d'achats offerts par la commune seront de la même valeur que les années précédentes.

10) Point des activités de l'association Hervilly-Montigny Loisirs

L'association Hervilly-Montigny Loisirs organise pour les enfants un après-midi Halloween le mardi 31 octobre.

La soirée Beaujolais aura lieu cette année à Cartigny le samedi 18 novembre 2017.

Un concert GOSPEL aura lieu dans l'église d' Hervilly le vendredi 15 décembre 2017 à 20h (places limitées à 160 personnes).

Un spectacle de Noël sera offert aux enfants lors de l'arbre de Noël du samedi 16 décembre 2017.

11) Présentation projet "bureau Mairie"

Pour des raisons d'accessibilités, le transfert de la Mairie (se trouvant à l'étage) dans l'ancienne classe est à l'ordre du jour. M. JACQUET propose au conseil Municipal un plan de la future Mairie. Le coût de cet aménagement est estimé à 2000 € environ (matériaux et mobiliers).

Questions diverses

Élagage : Proposition d'un devis par M. JACQUET suite aux demandes des agriculteurs locaux pour l'élagage des branches du Tilleul à Hervilly qui abîment les antennes des tracteurs. Nous sommes dans l'attente d'autres devis.

Mr JACQUET remercie M. FERREIRA Nicolas d'avoir entretenu le terrain se trouvant derrière le container à verre à Montigny.

La séance est levée à 20h30

Réunion du jeudi 7 décembre 2017 à 18h00

Présents : M. Jacquet·R, M·Dodré·G, M·Willkomm·H, M· Bonnel L
Mme Carlier·A, M· Mondot·S, Melle Trujillo A-S, Mme PAUX I

Approbation à l'unanimité du Procès-verbal de la dernière réunion·

1) Compte rendu des délégués

FDE (Électricité) : Loi transition énergétique : mise en place d'un PCAET au niveau local (Plan Climat-Air-Energie Territorial)· Il s'agit d'un outil de planification qui a pour but de développer les énergies renouvelables et maîtriser la consommation d'énergie· Il prends en compte le SCOT, et devient obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants·

Déploiement des bornes de recharge pour véhicules sur le département (100 bornes au 31/12/2017)· Mise en place d'un groupement d'achat d'énergie électrique et de gaz afin de mobiliser un maximum de personnes, faciliter les négociations tarifaire, et palier à la suppression des tarifs réglementés· Création du CEP (Conseil en Énergie Partagé) afin de mettre en place une politique énergétique maitrisée·

Explication de l'opération COCON 80 liée à l'isolation des combles des bâtiments publics·

Création d'un SEM Somme Energie (Société d'Économie Mixte)·

Réforme des statuts : les Communautés de Communes peuvent désormais être adhérentes à la FDE·

SISCO : Classe de Neige : elle se déroulera en dehors du cadre scolaire, soit la deuxième semaine des vacances d'Hiver (mars) pour les CE2 et CM1 du regroupement (45 places)·

Arbre de Noël : il se déroulera le vendredi 22 décembre (parvis de l'église de Roisel) pour les enfants du regroupement mais également pour les parents· Chaque enfant recevra un livre et la possibilité d'accrocher sur le sapin sa propre boule de Noël qu'il aura décoré en classe· La diffusion d'un film est également prévue dans l'après-midi·

Transport cantine : désormais les enfants de CP prennent le bus avec les enfants de Maternelle·

2) Point travaux effacement réseaux

Eau : A ce-jour, il ne reste que le dernier branchement rue de Roisel, la SAUR va utiliser son générateur pour retrouver la conduite· Essai de pression général validé par la SAUR·

Quelques aménagements restent à prévoir rue de la Dessous (carré béton autour des bouches à clé sous espaces verts, dispositifs réfléchissants). Le conseil n'est pas satisfait de la qualité de l'enrobé posé rue de Bretagne au cours du mois de décembre.

Electricité : Il ne reste qu'un tronçon à effacer rue de Roisel et la pose des candélabres. Les liaisons privées auront lieu début 2018.

3) Organisation arbre de Noël

L'arbre de Noël se déroulera le samedi 16 décembre. A ce-jour 21 enfants seront présents pour profiter du spectacle de Noël (offert par l' Association Hervilly-Montigny Loisirs) et la distribution des cadeaux offerts par la Commune. Les jouets commandés chez Jouet-Club seront livrés le jour-même. Un vin d'honneur et un goûter seront offerts par la Commune à tous les convives.

Ainés : les colis de Noël et les deux bons d'achat de 27 € seront distribués par les membres du Conseil Municipal le 16 et 17 décembre.

4) SISCO : Accueil de loisirs petites vacances

Afin d'autoriser le Président du SISCO Haute Somme à prendre la compétence "petites vacances", notamment pour la classe de neige du mois de mars, chaque conseil municipal doit en délibérer.

Voté et accepté à l'unanimité par les conseillers présents.

5) Indemnisation pneus (balisage arraché)

Suite à la détérioration du balisage par les betteraviers rue de Roisel à Hervilly, un automobiliste a crevé son pneu en roulant sur une vis qui fixait les plots. M. JACQUET propose l'indemnisation du pneu suite à la réception de la facture émanant de l'automobiliste.

L'établissement d'une déclaration de sinistre est proposé. Cependant, dans un cadre exceptionnel, la majorité des membres du Conseil Municipal est favorable au remboursement de la facture de 88 € TTC.

5 voix POUR / 2 voix CONTRE / 1 abstention

6) Présentation prêt CRCA

Dans le cadre de l'effacement de réseaux électrique rue de la Dessous à Hervilly, nous étudions la proposition du Crédit Agricole pour l'emprunt de 80 000 € avec un taux de 1,45 % sur 15 ans.

Les membres du Conseil sont favorables à cette proposition. Un vote aura lieu pour ce prêt dès la signature de la convention avec la FDE.

Nous comptons également sur le versement de la CFE et de l'IFER concernant le parc éolien de Bernes (environs 6700 € par an) pour rembourser ce prêt.

7) Convention pour les travaux rue de la Dessous

M. JACQUET propose à l'ensemble du Conseil Municipal la signature de la présente convention. Un rendez-vous aura lieu prochainement avec la SICAE concernant la tranchée commune afin de bénéficier d'une réduction des coûts en raison des travaux d'effacement de la ligne haute tension (Pris en charge par la SICAE).

Question diverses

Décor de Noël : En raison du retard de l'entreprise EITF pour la pose des candélabres à Hervilly (coffrets prises intégrés), le conseil opte pour une installation des 8 décors dans toute la Commune l'année prochaine.

Embellissement poste de transformation : Validation du projet par la SICAE et la FDE concernant le poste de transformation à Montigny. L'artiste interviendra au cours du premier trimestre 2018.

Jardin du souvenir : Comme évoqué dans les comptes rendus précédents et en raison de la demande de nos administrés, la création du jardin du souvenir sera à l'ordre du jour dès que la haie coté droit du cimetière sera retirée (remarque faite par le jury des Villes et Villages Fleuris).

CCAS : Signature du budget CCAS (désormais dans le budget communal) suite à une dette de 180 € non remboursée par un ancien habitant de la Commune.

La séance est levée à 19h50

L'Association HERVILLY-MONTIGNY LOISIRS

Dimanche 8 octobre 2017 : Voyage à la Ferme des Michettes



Mardi 31 octobre 2017 : Après-midi HALLOWEEN

Lors de cette première édition, une dizaine d'enfants étaient présents. Ils ont pu assister à la diffusion d'un film dans un décor effroyable et à la distribution de friandises.



Samedi 18 novembre 2017: Soirée Beaujolais

Plus de 150 personnes pour cette soirée Beaujolais à la salle des fêtes de Cartigny. La tartiflette réalisée sous nos yeux par "du soleil dans la cuisine", nous a tous régalé. Vivement l'année prochaine !



Vendredi 15 décembre 2017 : Soirée GOSPEL

Extraordinaire prestation du groupe Pop n° GOSPEL ce vendredi 15 décembre en l'église d'Hervilly



Samedi 16 décembre 2017 : L'Arbre de Noël

Spectacle de marionnettes offert par l'association HERVILLY-MONTIGNY Loisirs et distribution des cadeaux par la Commune.



Les Membres de l'Association Hervilly-Montigny Loisirs



De gauche à droite

- Gérard DODRÉ
- Damien JACQUET
- Bruno CARON
- Jenyfer JACQUET
- Claudine JACQUET
- Fabienne CARON
- Elisabeth DODRÉ
- Valérie BRÉNARD
- Lucie DEAL
- Maurice ROGER
- Marie-France ROGER
- Nathalie CARDON
- Gaëtan DODRÉ

Événements à venir :

- *Dimanche 11 Février 2018: Repas de l'amitié / Aînés (Salle des fêtes de Bernes)*
- *Samedi 24 Mars 2018 : Soirée COUSCOUS (Salle des fêtes de Cartigny)*
- *Lundi 2 Avril 2018 : Chasse aux œufs pour les enfants*
- *Mardi 8 mai 2018 : Bourse aux fleurs / Légumes*
- *Samedi 23 Juin 2018 : Feu de la Saint-Jean / Réderie / Autres animations à déterminer*

Petit retour en arrière



Reconstruite vers 1920 pour la Société Vermandoise de Sucrierie, la sucrerie Carpeza et C^{ie} est attestée à Montigny en 1894. Détruite lors de la première Guerre Mondiale, l'usine comptait plus de 50 salariés en 1962. Seuls subsistent désormais le bureau, la conciergerie, et les logements d'ouvriers.



Page 14

Effacement réseaux (2ème partie)



La seconde tranche des travaux concernant l'effacement de réseaux (rue de la Vallée, rue de Roisel et rue de Bretagne) a repris mi-septembre. Dans un premier temps, il s'agit des tranchées pour le changement de la canalisation d'eau et le passage des câbles électriques.

Les travaux liés au changement de la canalisation d'eau sont maintenant terminés (novembre).

La dernière tranche des travaux est en cours, il s'agit de la mise en place des candélabres ainsi que

les différents branchements individuels. Suite à la tranchée, notamment, rue de la Dessous, des aménagements sont prévus dès le printemps (gazon, enrobé, cailloux etc). En ce qui concerne la voirie, cette dernière, sera remise en état.

Informations/Presse



Un concert de gospel dans l'église

C'est un beau cadeau de Noël que l'association Hervilly-Montigny loisirs va offrir aux amateurs de gospel ce soir, vendredi 15 décembre, à 20 heures, dans l'église du village. L'association a en effet

invité le groupe Pop'n'Gospel, originaire de Pleine-Selve (Aisne) pour un concert qui s'annonce exceptionnel. Le groupe qui se produit partout en France, mais aussi à l'étranger, totalise plusieurs centaines de concerts dans les salles les plus mythiques, comme l'Olympia, le Palais des congrès ou le Zénith de Paris. Un style musical interprété avec conviction et engagement afin de hisser haut les couleurs de cette musique intemporelle. « L'interactivité avec le public est instantanée, la mise en scène, l'humour, la sincérité des interprétations font de Pop'n'Gospel un groupe à part », évoque Gaëtan Dodré, membre de l'association organisatrice. Il reste encore quelques places disponibles. Entrée à 12 euros, gratuit pour les moins de 10 ans.

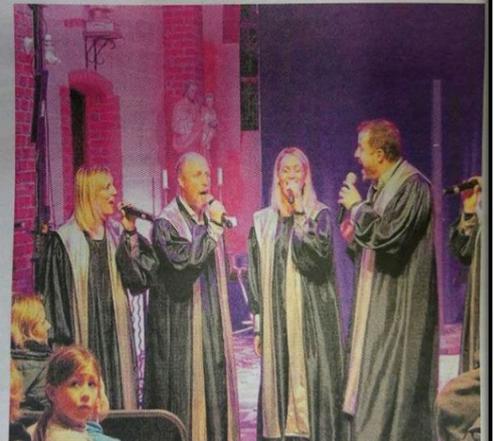
HERVILLY-MONTIGNY

Le gospel a résonné dans l'église

« Oh happy day », « oh when the saints ».

Ces incontournables chants de la musique sacrée de gospel étaient au programme du Pop'n'gospel axonais qui s'est produit vendredi 15 décembre dans l'église d'Hervilly-Montigny devant un public de quelques 150 spectateurs à l'initiative de l'association Hervilly-Montigny Loisirs.

Un gospel traditionnel mais aussi un gospel moderne avec quelques standards de la chanson française et des tubes de Charles Aznavour, Jacques Brel et bien sûr Johnny Halliday qui a fait l'objet d'un hommage spécial. Les choristes ont aussi interprété les inévitables chants de Noël. Mise en scène et humour caractérisent ce groupe atypique avec des ingrédients de partage, de joie et d'amour qui ont enthousiasmé un public conquis. ■



Le "pop'n'gospel" a illuminé une belle soirée musicale dans l'église du village.

Horaires d'hiver de la déchetterie de ROISEL

Roisel, rue de la gare
Professionnels/Particuliers
Tel : 03.22.86.50.95

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Matin	FERMEE		10h à 12h	FERMEE		10h à 12h	FERMEE
Après midi	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	14h à 17h	

Concernant les nuisances sonores lors de l'entretien de vos espaces verts et le bricolage il vous est demandé de respecter les horaires mis en place :

Autorisation tous les jours de la semaine de 8h à 12 h et de 13h30 à 19h30

Autorisation dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Suite à de nombreuses réclamations, un dernier rappel est fait aux propriétaires d'animaux domestiques (chiens, chats, poules, canards). La divagation dans la commune ne sera plus tolérée, l'animal trouvé errant sera confié au refuge de ROUVROY ou auprès du SAS Amiens, merci de votre compréhension.

Page 16

Concours Villes et Villages Fleuris

Le passage du jury des Villes et Villages fleuris a eu lieu le mardi 5 septembre 2017. Nous avons parcouru l'ensemble de la Commune afin de défendre nos "deux fleurs" et repérer les points positifs et les axes d'améliorations.

Merci à Maxime CHOIN et Roman BONNEL pour leur présence et leur implication.



Compte rendu de la visite du jury région al

1/ La démarche de valorisation

Point remarquable : dossier de présentation reçu avant le passage du jury

Points à améliorer : Commune labellisée : mise en valeur du logo dans les outils média

2/ Animation et promotion de la démarche

Points remarquables : Concours des maisons fleuris avec la Communauté de Communes, Communications sur la biodiversité et sur le passage du jury aux habitants.

Point à améliorer : Pas de commission fleurissement

3/ Patrimoine végétal et fleurissement

Points à améliorer : il serait intéressant de diversifier la palette végétale de certains massifs monospécifiques (dahlia) afin d'égayer les massifs, de les rendre intéressants toute l'année et aussi d'éviter la propagation d'éventuelles maladies.

Page 17

4/ Gestion environnementale et qualité de l'espace public

Points remarquables : plus d'utilisation de produits phytosanitaires

Points à améliorer : les entrées de ville mériteraient aussi d'être davantage mises en valeur en rajoutant vivaces, graminées, ...

- Tous les espaces sont tondus de la même façon. Un espacement des tontes et une hauteur de coupe en fonction des espaces permettraient de réduire le temps et coût de gestion, tout en favorisant la biodiversité (principe de tonte différenciée).

- Pas de stratégie de fleurissement

- Les arbustes pourraient faire l'objet d'une taille moins stricte.

- Le jury met en garde l'utilisation de bâches Polyéthylène (très polluantes) afin de préserver la biodiversité. Elles peuvent être substituées par des couvre-sols

- Dissimuler les bennes à verre avec de la végétation

- Valoriser le petit patrimoine en les restaurant et en mettant des panneaux d'informations.

5/ Analyse par espace

Points à améliorer : Supprimer le Lonicera au monuments aux Morts

- Cimetière : reverdir les allées et supprimer la haie restante

- Retravailler le carrefour de l'ancien café

6/ La visite du jury

Point remarquable : Présence d'élus et de techniciens

Le jury visitera à nouveau la commune en 2020, cela nous laisse le temps de revoir tous les points à améliorer.

Page 18

Mise en place d'une Commission Fleurissement

La commission de fleurissement (élus et habitants) a pour mission d'apporter des idées nouvelles qui agrémenteront notre village lors de l'aménagement des parterres et des différentes entrées de village.

C'est pourquoi nous faisons appel aux bonnes volontés qui ont envie de participer à l'embellissement de notre commune en donnant un peu de leur temps et de leur énergie. Nous vous invitons à vous inscrire à la

Mairie.

Concours Maisons Fleuries

Remise des prix des maisons fleuries 2017 Pays Santerre Haute Somme à Chilly.
Félicitations à nos deux lauréats (Martine KULAWIAK et Guy LOISEAUX) qui ont également été lauréats au concours départemental à Amiens.



Comment participer ?

➤ Candidatures

Ce concours est ouvert à tous les habitants des communes du département. **Il n'y a pas d'obligation de s'inscrire au concours des villes et villages fleuris pour participer au concours des maisons fleuries (les habitants peuvent s'inscrire auprès de leur commune même si cette dernière n'est pas inscrite au concours des villages). Mais la commune s'engage à gérer le concours des maisons fleuries au niveau local.**

Les candidatures ne correspondant pas aux catégories ne pourront pas être étudiées par le jury.

Il est **impératif** que les efforts de fleurissement soient **visibles de la rue**.

Ne sont acceptées que des photos numériques de bonne qualité. Il est souhaitable de présenter 2 photos (photo d'ensemble de la rue et une vue proche).

➤ Catégories

Pour toutes ces catégories, le fleurissement doit être visible d'un lieu public (rue ou place).

- Catégorie 1 : Maisons avec un espace visible de la rue (cour, jardin, jardinet)
- Catégorie 2 : Maisons sans jardin ni cour avec un espace ouvert de taille restreinte (uniquement bande de terre en façade)
- Catégorie 3 : Maison sans jardin ni cour n'ayant comme possibilité que le fleurissement sur façade (suspensions, jardinières, balconnières)
- Catégorie 4 : Artisans, commerces, industries (hors hôtellerie/restauration)
- Catégorie 5 : Exploitations agricoles en activité pour le fleurissement intégrant les bâtiments agricoles.
- Catégorie 6 : Hébergements touristiques (hôtels, restaurants, campings, hébergements groupes, chambres d'hôtes, locations saisonnières)
- Catégorie 7 : Jardins potagers

➤ Déroulement du concours

1 - Les habitants désireux de participer au concours doivent s'inscrire auprès de la **Mairie de leur commune avant le 30 juin en adressant deux photos numériques de leur maison (photo d'ensemble et une vue proche).**

2 - Dès réception de ces photos, la Mairie réunit un jury communal chargé de faire la première sélection courant juillet. **1 candidat par catégorie, par tranche de 20 inscrits. Exemple, si 30 habitants s'inscrivent dans la catégorie 1, vous pouvez nous transmettre les photos de 2 candidats pour cette catégorie.**

3 - La Mairie transmet les candidatures (avec photos numériques) à la **structure partenaire avant le 15 août.**

4 - La **structure partenaire organise un jury qui sélectionne, sur photos numériques, les candidats qui participeront au concours départemental et transmet les photos à Somme Tourisme avant le 29 août.**

5 - Somme Tourisme organise à son tour un jury départemental qui établira le palmarès du concours des maisons fleuries **courant octobre.**

Page

20

SISCO Haute Somme



Le vendredi 22 décembre 2017 les enfants du SISCO ont déposé leur propre boule sur le sapin mis à leur disposition sur le parvis de l'église de Roisel.

Informations : un « Circuit Détente » vous est proposé : Le Mini-bus de Roisel fera le tour des communes afin de faire monter les enfants intéressés par les activités du Mercredi Matin. Attention ! Seulement 7 places sont disponibles ! Pour vous inscrire, il vous faut vous rendre dans votre mairie. Nous rappelons par la même occasion les tarifs du PASS Détente : 15€ pour

une période de 6 semaines avec réduction de 20% pour les fratries de 2 et une réduction de 30% pour les fratries de 3 ou plus. Le secrétariat du SISCO reste également à votre disposition par le biais de notre site internet : www.siscohautesomme.fr

REGLEMENT (Facturation) CANTINE GARDERIE : Depuis la rentrée, les règlements des services Cantine et Garderie se font au Trésor Public après réception d'une facture à la fin du mois. Nous demandons votre vigilance lors des inscriptions qui auront lieu pour Roisel à la mairie, pour Bernes et Villers-Faucon par le passage de grilles d'inscriptions à rendre dans les 2 premières semaines du mois. Pour toutes questions, le secrétariat reste à votre disposition par le biais du site internet indiqué ci-dessus.

Pour plus d'informations merci de vous rendre sur le site officiel du
SISCO Haute Somme : <http://www.siscohautesomme.fr>

Page 21

Recettes d'hiver

Gratin d'hiver à la courge (pour 4 personnes)

Ingrédients

Préparation : 10 minutes

Cuisson : 30 minutes

- 1 kg de courge
- 150 g de semoule de couscous
- 50 g de lardons
- 5 cl de crème fraîche
- 50 g de gruyère
- Poivre
- Sel



1. Faites cuire la courge à la cocotte minute (environ 20 minutes). Une fois cuite, la peau s'enlève très facilement.
2. Faites revenir dans une poêle les lardons et les oignons coupés en petits morceaux. Ajoutez-y les morceaux de courge non égouttés et écrasez-les à la fourchette ou au presse purée. Ajoutez du sel, du poivre, et un peu de crème liquide.
3. Dans un plat à gratin assez large, mettez la semoule couscous non cuite, ajoutez dessus le mélange avec la courge et un peu de gruyère.
4. Mettez au four à 190°C (thermostat 6-7) pendant 10 minutes.
5. Pensez à garder l'eau de cuisson de la courge, elle pourra servir si la semoule n'a pas assez gonflée sous le gratin.
6. Pour ceux qui ont peur de ne pas assez faire cuire la semoule, on peut la faire gonfler avec l'eau de cuisson avant de la mettre au fond du plat. Dans ce cas là, on égouttera un peu les morceaux de courge pour qu'il n'y ait pas trop d'eau dans le plat après passage au four.
7. Ajoutez le sel

Page

22

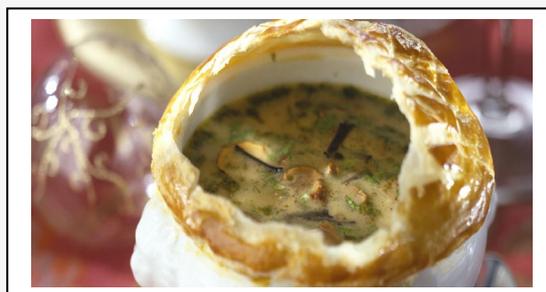
Soupe de champignons des bois en croûte (pour 6 personnes)

Ingrédients

Préparation : 30 minutes

Cuisson : 45 minutes

- 750 g de champignons (cèpes et girolles)
- 1 petite truffe
- 2 rouleaux de pâte feuilletée
- 2 échalotes
- 1 litre de bouillon de légumes
- 25 g de beurre
- 1 c. à soupe d'huile d'olive
- 20 cl de crème
- 1 jaune d'oeuf



- Quelques brins de cerfeuil, sel, poivre

1) Préparation et cuisson des champignons

Nettoyez soigneusement les champignons. Recoupez les plus gros. Pelez et hachez les échalotes. Faites chauffer le beurre et l'huile dans une casserole. Mettez-y les échalotes à fondre 5 minutes. Ajoutez les champignons. Faites-les revenir 10 minutes sur feu moyen.

2) Préparation du reste de la soupe

Versez le bouillon chaud et faites cuire 15 minutes à couvert. Récupérez ensuite quelques champignons à l'aide d'un écumoire puis mixez le reste de la soupe avec la crème pour obtenir un velouté. Salez, poivrez.

2) Dressage et finition de la soupe

3. Répartissez la soupe et les champignons réservés dans des soupières. Parsemez de cerfeuil ciselé. Brossez la truffe sous le robinet et taillez-la en fines tranches puis en bâtonnets. Répartissez-les sur les soupes.

4) Préparation du soufflé

Déroulez les pâtes feuilletées. Découpez 3 disques dans chacune. Badigeonnez le bord de chaque soupière de jaune d'œuf puis recouvrez-les de pâte feuilletée. Dorez la surface au jaune d'œuf, dessinez des stries sur le dessus à l'aide d'un petit couteau (sans percer la pâte).

5) Cuisson du soufflé

Préchauffez le four à 220°C (thermostat 7-8). Enfournes les soupières 15 minutes. Servez dès la sortie du four.

JEUX

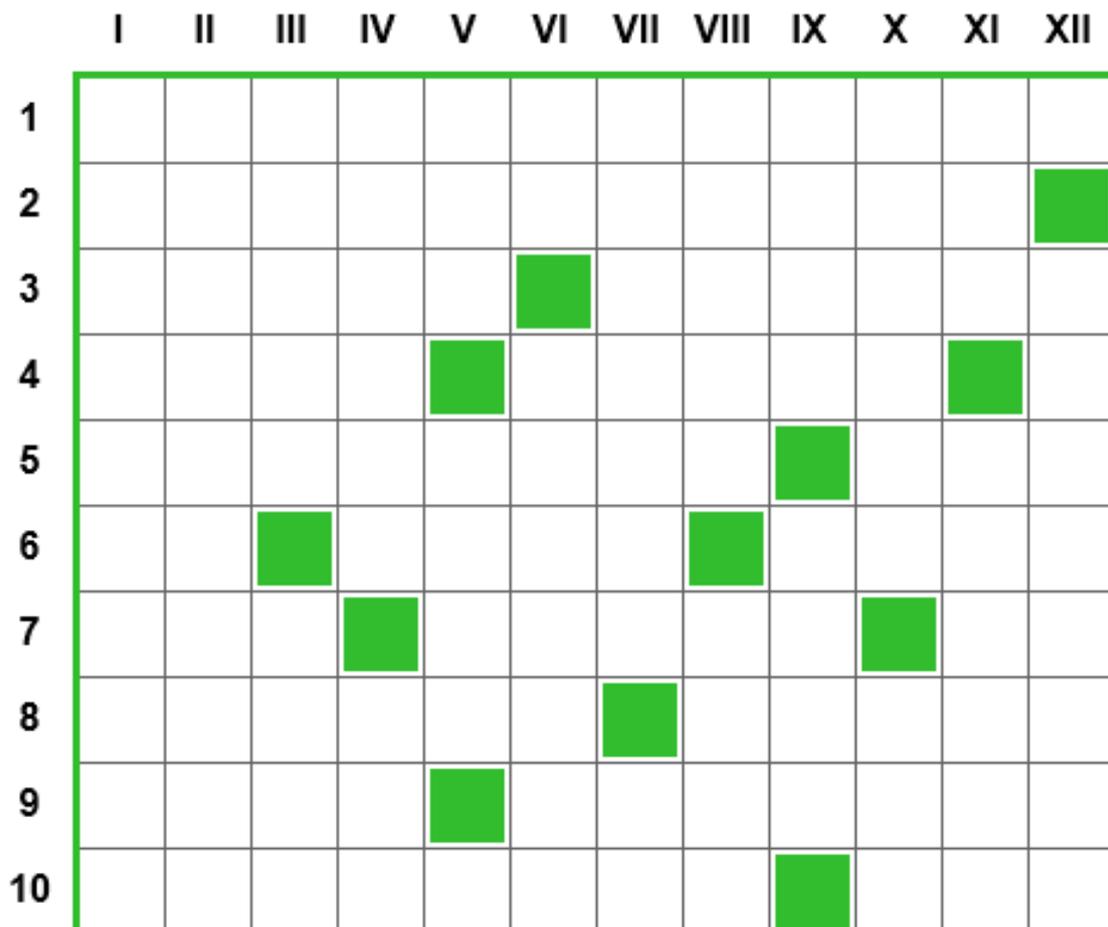
Mots Croisés

HORIZONTALEMENT

1. Époque de la renaissance.
2. Réunion autour du feu.
3. Pour l'ouvrir, il faut tirer. ■ Mis au carré.
4. Fait mal aux reins. ■ Se heurte à la grève
5. Forme de crédit. ■ Centre de formation.
6. Demi-tour à droite. ■ Le fond de l'air. ■ Montagne du japon.
7. Volatile de la silicon valley. ■ Noire de sang. ■ Forme de pouvoir.
8. Portent l'habit. ■ Petite folie.
9. Arbre africain. ■ Mis à la porte avec autorité.
10. Sensiblement augmentées. ■ Temps qui vient d'être.

VERTICALEMENT

- I. À louis le grand.
- II. Inciter à poursuivre.
- III. Carte de priorité. ■ Type de femme.
- IV. Le protégé de la marquise. ■ Il fait souche.
- V. Lieu de rencontre. ■ Couleur mental haut.
- VI. Titre de cour. ■ Première au départ.
- VII. Faire une exposition. ■ Montré du doigt.
- VIII. Sujet de réflexion. ■ Dans un archipel.
- IX. Faute sur le terrain. ■ Sans suite.
- X. Neuf de cœur. ■ Matière pour ficelle.
- XI. Fait le vide. ■ Manquent de pratique.
- XII. Direction générale.



SOLUTIONS

	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
1	R	E	A	P	P	A	R	I	T	I	O	N
2	E	N	T	E	R	R	E	M	E	N	T	■
3	S	C	O	R	E	■	L	A	N	G	E	S
4	T	O	U	R	■	V	A	G	U	E	■	U
5	A	U	T	O	R	I	T	E	■	N	I	D
6	U	R	■	N	O	T	E	■	S	U	M	O
7	R	A	M	■	S	E	R	I	E	■	P	U
8	A	G	A	C	E	S	■	L	U	B	I	E
9	N	E	R	E	■	S	C	E	L	L	E	S
10	T	R	I	P	L	E	E	S	■	E	S	T

Journal rédigé et imprimé par M. Gaëtan DODRÉ (1er Adjoint)

Merci à Mlle Anne-Sophie TRUJILLO (Conseillère) pour la relecture de ce journal

